

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE lundi 28 février 2022

Personnes présentes :

Personnel Education Nationale	Représentants de la Mairie et personnel municipal	Représentants des parents d'élèves
Monsieur Natali, DDEN Monsieur Dauphin, enseignant Madame Nigou, enseignant Madame Mareglia, enseignant Monsieur Sabatini, enseignant Madame Gerlier, directrice	Monsieur Robert, Monsieur le Maire Mme Receveur, atsem Mme Tranier, atsem	Mme Varlet Madame Brégeon Madame Magalotti Madame Yordikian

Personnes excusées:

Monsieur Gandois, Inspecteur de la circonscription de Pertuis

Madame Maurin, adjointe aux écoles

Madama Gerlier excuse Madame Maurin, souffrante, auprès des membres du conseil.

Ordre du jour

1. Approbation du procès verbal du 1er conseil d'école
2. Prévision d'effectif à la rentrée
3. Bilan de la coopérative
4. Demande d'installation d'un visiophone
5. Accueil d'enfants symptomatiques en périscolaire
6. Questions des représentants de parents d'élèves
 - o Communication avec les parents
 - o Projets de fin d'année
 - o Evolution des apprentissages

1. Approbation du procès verbal du premier conseil d'école

Tous les membres du conseil d'école approuvent le précédent procès-verbal.

2. Effectifs des classes

Suite au recensement d'octobre dernier et aux appels assez nombreux ces dernières semaines, la directrice prévoit pour la rentrée prochaine :

46 élèves de PS

35 en MS

39 en GS

Soit un total de 121 élèves.

Ce nombre peut légèrement varier en fonction des maintiens en grande section qui seront prononcés et des changements de décision de certaines familles.

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

3. Bilans des coopératives

Soldes des comptes :

PS/MSm	PS/MS c	PS/MS v	GSv	GSf	Collectif
889,00 €	656,00 €	597,19 €	623,00 €	1 208,00 €	890,00 €

Des poignées de vélos et de trottinettes ont été achetées avec le compte collectif.

Les dépenses réalisées dans les classes concernent l'acquisition de jeux , albums et matériels pour les activités pédagogiques. Les prochains mouvements à venir concernent le paiement des adhésions à l'OCCE.

4. Demande d'installation d'un visiophone

De nombreux parents, représentants sonnent régulièrement à la porte de l'école élémentaire. L'atsem de la classe 1 est constamment dérangée dans son travail pour aller ouvrir la porte. La directrice demande à Monsieur le Maire s'il est possible de poser un visiophone au niveau de la porte afin que l'enseignant puisse ouvrir à distance la porte si nécessaire. Monsieur le maire pensait que la question avait déjà été traitée. La demande est acceptée.

Madame Gerlier profite pour indiquer que la porte d'entrée est instable. Un remplacement ou une consolidation serait nécessaire. Monsieur le maire indique qu'il demanderait un devis au menuisier.

5. Accueil d'enfants symptomatiques dans les structures périscolaires

Madame Gerlier indique que la semaine avant les vacances de février un enfant avait été pris de vomissements tout l'après-midi. Malgré les appels aux parents, l'enfant n'a été récupéré qu'en fin de journée vers 17h 30 à la garderie où il était inscrit. L'école a été alors informée que les enfants ne devaient pas être accueillis dans les services périscolaires lorsqu'ils étaient malades.

Monsieur le Maire confirme que la responsabilité d'un enfant malade ne doit pas être transférée aux services périscolaires. Monsieur Natali indique qu'en qualité de principal de collège il faisait appel aux pompiers. Madame Gerlier indique avoir déjà fait appel aux pompiers mais qu'en général ceux-ci ne se déplacent pas pour de simples vomissements. Madame Yordikian confirme que les pompiers ne se déplacent que sur demande du samu pour des raisons médicales importantes.

Madame Gerlier informera par mail les parents de cette nouvelle règle et demande à Monsieur le maire qu'elle soit spécifiée dans le règlement intérieur des services périscolaires.

6. Questions diverses

- Communication avec les parents :

Les parents souhaiteraient pouvoir communiquer de manière ponctuelle à l'ensemble des parents les projets de toutes les classes. Madame Gerlier rappelle qu'en effet il existait il y a quelques années une petite gazette gérée par les parents, qui faisait part des événements qui concernaient nos petits écoliers. Madame Gerlier ne s'oppose pas si les représentants de

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

parents d'élèves veulent reconduire la formule sous une forme allégée. L'enrichissement du site de l'école peut être complémentaire.

- Certains parents sont inquiets quant aux apprentissages des enfants vu la période très compliquée que nous avons traversée. Madame Gerlier rassure les membres du conseil. En effet, un léger retard est constaté car les nombreuses absences des enfants ont ralenti le rythme des apprentissages. Mais tout sera rattrapé d'ici la fin de l'année.

- La kermesse :

Les enseignants de l'école maternelle et de l'école élémentaire y sont favorables si l'association de parents d'élèves prend en charge l'organisation. Madame Gerlier rappelle que la grande difficulté en maternelle est de trouver des parents disposés à tenir des stands car les enfants doivent être accompagnés vu leur jeune âge. Les enseignants peuvent aider pour organiser et tenir les stands. La maternelle possède déjà certains jeux qui peuvent être mis à disposition. Les dates du 24 juin ou 1er juin sont évoquées. Monsieur le maire est favorable à ces manifestations menées avec l'aide de certains commerçants de Villelaure qui ont été très réussies.

- Projets de fin d'année :

3 classes sur 5 bénéficient de l'intervention du parc du Luberon. Monsieur Dauphin a un projet potager. La mairie va renouveler la terre du potager cette semaine. Madame Caudan et Madame Gerlier travailleront également sur le potager. Le projet de Monsieur Treil concerne la création d'un hôtel à insectes. La classe de Madame Gerlier travaille sur la réhabilitation du sentier botanique du Parc du Château. Monsieur le Maire a pu récupérer ces plaques d'espèces végétales auprès de la communauté des communes. Un parents d'élèves se charge de la fabrication des piquets.

Madame Nigou indique que sa classe participera à la fête du court-métrage avec Madame Caudan.

Madame Gerlier souhaiterait organiser les olympiades GS/CP. L'équipe est en attente de la réponse quant à la faisabilité de la manifestation par rapport à l'évolution des conditions sanitaires.

Toutes les classes travailleront en fin d'année sur un projet autour de l'eau. Ce thème de travail donnerait lieu à une exposition des productions plastiques des enfants lors de la kermesse éventuellement.

Le conseil d'école s'achève à 19h50.

Le secrétaire

V. Dauphin

la présidente

F. Gerlier